

COMMUNE DE MENTHONNEX-EN-BORNES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2016

Le sept novembre deux mil seize

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Nombre de Conseillers Municipaux présents : 9

Nombre de Conseillers Municipaux absents ou excusés : 6

Date de convocation : 31 octobre 2016

Date d'affichage :

Présents : Mmes et MM. Guy DEMOLIS, Serge CHAMOT, Olivier CHAMOT, Emmanuel TISSOT, Dominique CARRIER, Nathalie HENRY, Jean-Claude CHARTRES, Mickaël BAF COP, Jocelyne BORNE

Absents ou Excusés : Mmes et MM. Bernard SAILLANT, Sébastien PACCARD, Serge RAGAZZONI, Sandrine BOCHET, Magali STEICHEN, Rachel TERRY

Secrétaire de séance : M. Olivier CHAMOT

Participants :

- Martine BRAND, Secrétaire de mairie

Monsieur le maire ouvre la séance à 19h30 et accueille l'ensemble des élus.

URBANISME

Elaboration du PLU

Le maire fait le point sur l'évolution du chantier et le compte rendu des réunions du groupe de travail dont on peut prendre connaissance sur le site internet de la commune (rubrique Elaboration PLU).

Il informe l'assemblée que les maires de la CCPC ont pu se mettre d'accord sur la répartition de la consommation de l'espace pour la décennie à venir à savoir 3.6 ha pour notre commune et que cette urbanisation devra se réaliser en priorité en zone d'assainissement collectif, c'est-à-dire sur le bourg centre.

Enfin, il confirme que le POS devient caduc au 31 mars 2017 et que les autorisations d'urbanisme relèveront alors des services de l'Etat.

Dossiers d'urbanisme

Déclaration Préalable

- M. Mme SALLET Julien, 240 Route des Margolliets, pour la fermeture par véranda du balcon existant.
- Mme HERBEZ Marine, Route de La Rippaz, pour la pose d'un vélux en toiture.
- M. Mme MASSON Jean-Paul, 170 Chemin de Chez Trosset pour la pose de 6 fenêtres de toit.

CIMETIERE

L'adjoint chargé du patrimoine, Olivier CHAMOT, fait le point sur les travaux en cours de réalisation au cimetière :

- le goudronnage des allées ;
- l'aménagement d'un colombarium (6 places) ;
- la réalisation d'une stèle en la mémoire « des morts pour la France » originaire de la commune ;

C'est un budget de 20.000 € HT qui avait été prévu lors de la programmation budgétaire.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'assemblée félicite Nathalie HENRY pour les illuminations réalisées au rond-point des Petits Pierres dans le cadre de l'opération « Octobre rose ». Il est décidé de laisser cet éclairage pour les fêtes de fin d'année et de le compléter par une illumination de Noël.

Comme les années précédentes, l'entreprise chargée de l'éclairage public mettra le chef-lieu et les bâtiments publics en valeur par quelques illuminations.

Sur proposition du Maire, il est décidé d'étudier la possibilité de remplacer l'éclairage traditionnel par un éclairage LED beaucoup moins consommateur d'énergie et de procéder sur certains secteurs de la commune à une interruption de l'éclairage entre minuit et 5 H du matin.

Le maire fera le point avec l'entreprise Jacquemoud chargée de la maintenance de l'éclairage public.

Enfin, M. Serge CHAMOT confirme que lors de la réalisation de nouveaux programmes, il sera systématiquement demandé au SYANE d'installer des lampes à économie d'énergie.

TRAVAUX DU SYANE

M. Serge CHAMOT informe l'assemblée du démarrage imminent du chantier de mise en souterrain des réseaux électriques et téléphoniques et renforcement du réseau ERDF de Chez les Maîtres à l'intersection des Margolliets (le long de la RD3).

DELINQUANCE

Des actes d'incivilités continuent à s'opérer principalement sur le chef-lieu (détérioration des panneaux d'affichage, de boîtes aux lettres, de descentes de toits, de couverture de toiture, d'espace de jeux, rayures et caillassage de voitures...).

Le maire et les adjoints recevront prochainement quelques parents dont les adolescents sont soupçonnés de se livrer à des incivilités...

D'autre part, on assiste à une recrudescence des vols, dernièrement la porte du hangar communal (La Forge) a de nouveau été forcée... et on remarque le développement de comportements suspects.

En conséquence, le maire est chargé de faire le point avec les forces de l'ordre et de faire appel à la vidéo surveillance.

INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR

Il est décidé de valider l'indemnité de conseil du comptable du trésor qui s'élève cette année à 433.15 €.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE ET REPAS DES AINES

Olivier CHAMOT chargé de l'organisation, rappelle le déroulement des festivités et fait appel aux élus pour la mise en place de la salle et du service.

C'est le traiteur local « Chef d'œuvre » (Anthony LABOUBE) qui a été retenu pour la fourniture des repas et Lionel DURET pour l'animation.

VŒUX DE LA MAIRIE

Il est décidé de fixer la date au vendredi 27 janvier à 19H à la salle polyvalente.

Olivier CHAMOT, chargé de l'intendance, propose de confier le buffet au traiteur local.

Le maire propose de réitérer la cérémonie des vœux, il donne la date du vendredi 27 janvier et propose de confier l'intendance au traiteur local Anthony LABOUBE.

DIVERS

Primaire ouverte de la Droite et du Centre

Dans le cadre de la Primaire de la Droite et du Centre qui se déroulera les 20 et 27 novembre 2016, les électeurs inscrits sur les listes électorales de la commune de Menthonnex-en-Bornes sont rattachés au bureau de vote de Villy-le-Bouveret.

Changement de Préfet

M. Georges-François LECLERC, préfet de la Haute-Savoie sera prochainement nommé dans les Alpes Maritimes. Il sera remplacé par M. Pierre LAMBERT, actuellement en poste dans les Côtes d'Armor.

Intercommunalité

Suite à des distensions au sein du conseil municipal, M. François RICHER, Maire de Copponex et vice-président de la CCPC a démissionné de son poste de maire.

M. Jean-Louis FELFI, Maire de Cernex entreprend des démarches afin que sa commune quitte la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles.

Le projet de gymnase intercommunal des Ebeaux a été validé par 12 communes sur 13.

Le prochain conseil municipal est fixé au lundi 19 décembre 2016 et sera entre autre consacré au PADD du futur PLU.

La séance est levée à 22 H 00

Secrétaire de séance
Olivier CHAMOT

Le Maire
Guy DEMOLIS